Taux interbancaires 21 Janv. 2022

Les dernières parutions

Taux interbancaires 11 Mars 2024 Taux interbancaires 08 Mars 2024 Taux interbancaires 07 Mars 2024

Toutes les parutions

Taux quotidiens €STR et EONIA

Les valeurs du taux €STR et EONIA sont disponibles sur le portail Webstat en cliquant ici.

Taux quotidiens EURIBOR

	17/01/2022	18/01/2022	19/01/2022	20/01/2022	21/01/2022
EURIBOR - 1 semaine	-0,582	-0,578	-0,573	-0,577	-0,575
EURIBOR - 1 mois	-0,562	-0,563	-0,563	-0,561	-0,559
EURIBOR - 3 mois	-0,569	-0,558	-0,557	-0,553	-0,552
EURIBOR - 6 mois	-0,523	-0,524	-0,524	-0,521	-0,522
EURIBOR - 12 mois	-0,470	-0,468	-0,468	-0,460	-0,462

Vous retrouverez l'historique de toutes ces séries réunies en un seul fichier, en cliquant ici.

Notes : - Euro Overnight Index Average (EONIA) : taux de référence pour les opérations de prêt interbancaires au jour le jour pratiqué dans la zone euro. À compter du 02 octobre 2019, le taux est calculé en ajoutant 8,5 points de base au taux €STR.

- Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euro non garantis pour les banques de la zone euro. Le taux est publié par la BCE à 8 heures (heure d'Europe centrale) tous les jours d'ouverture de TARGET 2. Si, après la publication, sont détectées des erreurs qui affectent l'€STR à concurrence de plus de 2 points de base, la BCE révisera et publiera de nouveau l'€STR le même jour, à 9 heures (heure d'Europe centrale). Sur le site de la BCE, aucune modification ne sera apportée à l'€STR après cette heure. L'€STR est calculé sous la forme d'une moyenne de taux d'intérêt pondérée par le volume de transactions réalisées.

- Euro Interbank Offered Rate (EURIBOR) : taux interbancaire offert entre banques de meilleures signatures pour la rémunération de dépots dans la zone euro. Il est calculé en effectuant une moyenne quotidienne des taux prêteurs sur 13 échéances communiqués par un échantillon de 57 établissements financiers les plus actifs de la zone Euro. La méthodologie est disponible sous le lien suivant. Il est calculé sur la base de 360 jours et est diffusé à 11h le matin si au moins 50% des établissements constituant l'échantillon ont effectivement fourni une contribution. La moyenne est effectuée après élimination des 15% de cotation extrêmes (le nombre éliminé est toujours arrondi) et exprimée avec trois décimales.